L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 12 rue du Charitres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 9 AOUT 1878.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire au plus tard, le 31 octobre ; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux mémoires couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On insérera les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On rendra, dans cette circonstance, tous les honneurs d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'EDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, MERCIER, FÉLIX LIMET, O. CAHÉNIER, S. MARTIN, D. M. P., ALFRED MERCIER, RAOUL JUMONVILLE.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, des l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés :

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants : Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Maïdère et Açores, Maroc, Perse, (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie) ;

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonie et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de peuple indiens de Bagdad et de Hasseroh) (Turquie d'Asie) de Dzadur (Bélouchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

COAL

Bureau No 3 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Melpomène, 2e District.

Se recommandent à leurs amis et au public en général, et spécialement bien respectueusement à offrir pour la saison prochaine, sur prix les plus réduits, la marque ci-dessus. Vraiss à leur option.

7 juil—3 M M J

On se demande comment on pourra prévenir une fraude de médecine telle que les annonces trompeuses. Il n'y a point, les maladies de poitrine ; Phthisie, Bronchite, Asthme, Grandelouse, Laryngite, Aphonie, Rhume, Toux, Grippe, Influenza, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'un prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par le Baron, et depuis que l'efficacité scientifique a été appréciée sur les stomachiques tiques que l'on peut en tirer de cette remarquable plante pour la guérison des fièvres intermittentes, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

La Société Hygiénique a composé de la plante de ce nom, est un produit sûr contre toute sorte de maladies.

Dépôt général : BURKE & THOMPSON, No. 66 RUE TOULOUSE, N. O.

19mai—1an

PROCURATIONS. PASSEPORTS

E. A. PEYROUX

— NOTAIRE —

89.....Passage de la Bourse.....91

Entre Conti et Bienville,

Se charge de procurer les passeports nécessaires, et de faire tous les actes de notariat qui lui seront confiés.

E. CASSIDY. J. E. MORAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

No 26 de la rue du Camp,

Entre Gravier et Perdido,

Vallons et agents pour la vente de chaîne en or, en argenterie, et en général de tout ce qui se rattache à la bijouterie, à des prix modérés.

Montres anglaises et américaines, pour hommes, dames, enfants, garçons et fillettes.

Thermo, Pendules, Cave-vierges de voyage, Dominos, Echiquiers, Damiers, cordons, tête de chevaux, Bagues à diamant, cachets, cachets, tête de chevaux, Bagues à diamant, cachets, cachets, tête de chevaux, Bagues à diamant, cachets, cachets